

**PROVINCE DE QUÉBEC**37<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>re</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 23 JUIN 2004

## CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

*Québec, le 23 juin 2004*

Aujourd'hui, à quatorze heures deux minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants:

n<sup>o</sup> 206 Loi concernant le Village de Kingsbury

n<sup>o</sup> 207 Loi concernant la Ville de Blainville

n<sup>o</sup> 209 Loi concernant la Ville de La Pocatière

n<sup>o</sup> 211 Loi concernant la Ville de New Richmond

n<sup>o</sup> 212 Loi concernant la Ville de Brownsburg-Chatham, la Ville de Lachute et la Municipalité de Wentworth-Nord

n<sup>o</sup> 213 Loi concernant la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska

n<sup>o</sup> 214 Loi concernant la Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.